

En bref

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Energieia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie**

Band (Jahr): - **(2011)**

Heft 3

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

SUISSEENERGIE

Edition spéciale de SuisseEnergie: tout sur l'eau chaude



L'édition spéciale peut être commandée gratuitement ou téléchargée sur le site de l'OFEN: www.bfe.admin.ch.

La voilà: l'étiquetteEnergie pour économiser l'eau chaude. L'édition spéciale de SuisseEnergie, qui a été distribuée gratuitement en mars 2011 à 1,2 million de propriétaires fonciers, présentera la nouvelle étiquetteEnergie en détail. Avec quels pommeaux de douches, quels robinets et quels dispositifs économiseurs d'eau peut-on tout simplement réduire sa consommation d'eau chaude de 50% et économiser ainsi beaucoup d'énergie? La dernière édition spéciale de SuisseEnergie répond à ces questions et à bien d'autres interrogations sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.

Renseignements:

Hans-Peter Nützi,
chef de la section SuisseEnergie, OFEN,
hanspeter.nuetzi@bfe.admin.ch

STATISTIQUES DE L'ÉLECTRICITÉ

Consommation électrique 2010 en hausse de 4,0%

En 2010, la consommation d'électricité de la Suisse a augmenté de 4,0%, pour s'établir à 59,8 milliards de kilowattheures (kWh). La production d'électricité des centrales indigènes a atteint 66,3 milliards de kWh, soit 0,4% de moins que l'année précédente. Avec 66,8 milliards de kWh importés et 66,3 milliards exportés, l'année 2010 présente un excédent d'importation comme en 2005 et 2006.

Renseignements:

Marianne Zünd,
responsable de la communication OFEN,
marianne.zuend@bfe.admin.ch

PROGRAMME BÂTIMENTS

Le succès implique des adaptations

Depuis plus d'une année, le Programme Bâtiments promeut avec succès assainissements énergétiques et énergies renouvelables. Fin 2010, le nombre de demandes déposées dépassait largement les prévisions. Pour éviter un manque de liquidités et augmenter l'efficacité du programme en matière d'émissions de CO₂, de légères adaptations sont entrées en vigueur au 1^{er} avril 2011.

Pour en savoir plus:

www.leprogrammebatiments.ch

DÉPÔTS EN COUCHES GÉOLOGIQUES PROFONDES

Evaluation de l'état des connaissances géologiques à l'étape 2

L'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN) a vérifié si la Nagra disposait de connaissances géologiques suffisantes pour pouvoir fournir, à l'étape 2 de la procédure de sélection, des indications claires sur la sécurité et sur la comparaison des domaines d'implantation potentiels proposés pour l'aménagement de dépôts en couches géologiques profondes. Dans l'avis qu'elle a publié à fin mars 2011, l'IFSN conclut qu'avec les études déjà entamées ou en cours de planification et les points complémentaires définis par l'IFSN dans 41 exigences, l'état des connaissances géologiques requis peut être atteint. Selon l'IFSN, aucune étude géologique soumise au régime de l'autorisation au sens de la loi sur l'énergie nucléaire (p. ex. forages d'exploration) n'est nécessaire à l'étape 2.

Lancement de la participation régionale

Les intérêts et les besoins de la population doivent être pris en compte de manière adéquate lors de la sélection des sites pour dépôts en couches géologiques profondes destinés aux déchets radioactifs. C'est là le but de la mise en place de la participation régionale. Les régions d'implantation potentielles collaborent étroitement avec l'OFEN pour la mise sur pied de cette participation. De leur côté, les cantons soutiennent et coordonnent la coopération avec les communes. L'objectif est de disposer, dès le lancement en automne 2011 de l'étape 2 de la sélection de sites, de structures d'organisation opérationnelles permettant le traitement de projets concrets de dépôts profonds.

Renseignements:

Marianne Zünd,
responsable de la communication OFEN,
marianne.zuend@bfe.admin.ch

ENERGIES RENOUVELABLES

Aide à la planification cantonale pour la petite hydraulique

Avec la rétribution à prix coûtant (RPC) de l'électricité issue des énergies renouvelables, de nombreux projets de petites centrales hydrauliques ont vu le jour en Suisse. Les cantons doivent les évaluer pour autorisation. Pour les soutenir dans cette tâche, les offices fédéraux de l'environnement, de l'énergie et du développement territorial ont publié en

mars 2011 une recommandation encourageant l'établissement de stratégies cantonales de protection et d'utilisation des eaux.

Renseignements:

Marianne Zünd,
responsable de la communication OFEN,
marianne.zuend@bfe.admin.ch



Encourager la petite hydraulique tout en préservant la nature.

POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

Le Conseil fédéral ordonne une révision des bases de décision après Fukushima

Le Conseil fédéral a débattu des répercussions de l'accident nucléaire de la centrale de Fukushima au niveau de la politique énergétique suisse. Après que l'IFSN a édicté les décisions nécessaires en lien avec les questions actuelles de sécurité, le Conseil fédéral a donné son feu vert au DETEC pour adapter les scénarios de politique énergétique (perspectives énergétiques). En parallèle, les questions économiques et de politique extérieure correspondantes en rapport avec l'approvisionnement en électricité de la Suisse à l'avenir doivent être étudiées. Le Conseil fédéral attend de premiers résultats d'ici au mois de juin afin de préparer la discussion au Parlement.

Renseignements:

Pascal Previdoli, directeur-adjoint de l'OFEN,
pascal.previdoli@bfe.admin.ch

RECHERCHE

Recherche pour l'avenir énergétique

La Commission fédérale pour la recherche énergétique (CORE) a précisé le Plan directeur de la recherche énergétique de la Confédération pour les années 2013 à 2016. C'est ce qui ressort de son rapport annuel pour 2010 publié à la mi-mars. La recherche énergétique publique doit désormais se focaliser sur quatre thèmes stratégiques: «L'habitat et le travail du futur», «La mobilité du futur», «Les systèmes énergétiques du futur» et «Les processus du futur».

Renseignements:

Rolf Schmitz,
responsable de la communication OFEN,
rolf.schmitz@bfe.admin.ch

Abonnements / Service aux lecteurs

Vous pouvez vous abonner gratuitement à *energeia*:

par e-mail: abo@bfe.admin.ch, par fax ou par poste

Nom: _____

Adresse: _____

NP/Lieu: _____ Nbre d'exemplaires: _____

Anciens numéros: _____ Nbre d'exemplaires: _____

Coupon de commande à envoyer ou à faxer à:

Office fédéral de l'énergie OFEN

Section Communication, 3003 Berne, fax: 031 323 25 10